



Mobilisation des lycéens : entendre l'inquiétude de la jeunesse et répondre à l'urgence sociale

Alors que la mobilisation lycéenne exprime les inquiétudes d'une partie de la jeunesse face à son avenir, le Collectif ALERTE appelle les pouvoirs publics à entendre ces craintes et à y répondre par le dialogue et l'apaisement. Tout en condamnant sans ambiguïté les violences et les dégradations qui ne peuvent être justifiées, il appelle à entendre les causes profondes de cette mobilisation et à apporter des réponses concrètes à la précarité qui touche de nombreux jeunes et leurs familles.

 Publié le 9 octobre 2026

 De Uniopss

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO NATIONALE



Ces actes ne doivent toutefois pas conduire à ignorer le fond de la mobilisation. Dans un contexte d'aggravation de la pauvreté et des inégalités, de nombreux jeunes et leurs familles subissent la précarité, les difficultés d'accès au logement, à la santé, à l'alimentation, à la mobilité ou à la formation, ainsi qu'une profonde incertitude face à l'avenir.

Le Collectif ALERTE demande aux pouvoirs publics de privilégier l'écoute et des réponses durables. Les tensions ne pourront être apaisées sans un engagement déterminé contre la pauvreté, la précarité et les inégalités.

Alors que les choix budgétaires font peser de nouvelles incertitudes sur les dispositifs de solidarité et les associations, l'urgence est de replacer la question sociale au cœur de l'action publique.

Cette mobilisation doit ouvrir un débat démocratique sur la place de la jeunesse et sur les conditions permettant à chacune et chacun de se projeter dans l'avenir.

Avec ses fédérations et associations membres, le Collectif ALERTE contribuera à transformer ces aspirations en réponses concrètes : lutte contre la pauvreté des jeunes, accès aux droits, logement, santé, emploi, formation et renforcement des solidarités.

Face à la crise sociale, notre pays a besoin de dialogue, de justice et de perspectives. C'est ainsi que nous renforcerons le pacte républicain.